

Règlement

Épreuve :

Ouverte aux personnes nées en 2003 et avant.
Course nature éco responsable avec 90% de chemins et environ 200 m de dénivelé.
2 épreuves vous sont proposées dans le respect du protocole sanitaire en vigueur :
- 21 km course.
- 21 km marche.
Course et marche ouvertes aux non licenciés avec certificat médical.
Traversée de la rivière facultative pour les marcheurs et obligatoire pour les coureurs

Santé :

En application de l'article L.231-3 du code du sport, tous les participants doivent être titulaire d'une Licence Athlé Compétition ou Athlé Santé Loisir (pour la marche uniquement) ou d'une licence Triathlon, ou d'un Pass'Running délivrés par la FFA.
Pour les non licenciés, d'un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition (ou photocopie).

Pas d'inscription sans licence ou certificat médical.



Championnat du Val-de-Marne de Trail

Renseignements & inscriptions :

Isabelle Schmit : 06 75 33 57 95
Site internet : <https://athletisme.ess-sucy.fr>
isabelle.schmit94@gmail.com
<https://www.finishers.com/course/la-sagittaire>

Tarif :

15 € en prévente
17 € la veille
20 € sur place
À partir de 17 ans

BULLETIN D'INSCRIPTION



LA SAGITTAIRE

29 janvier 2023



Championnat du Val-de-Marne de Trail

Trail et Marche de 21 km et 200 D+

2 épreuves vous sont proposées dans

le respect du protocole sanitaire en vigueur

Organisé par l'ESS Athlétisme.

À retourner avant le **26 janvier 2023** à Isabelle SCHMIT
4 allée Van Gogh - 94370 Sucy-en Brie.

Accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ESS Athlétisme
ou inscription en ligne jusqu'au **26 janvier 2023** :

<https://www.finishers.com/course/la-sagittaire>

Je participe aux 21 km chronométrés coureurs 15 €

Je participe aux 21 km chronométrés marcheurs 15 €

La veille 17 €, sur place 20 €

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Club : N° de Licence :

Je joins un certificat médical de moins d'un an d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition ou licence FFA ou licence Triathlon. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course «La Sagittaire».

Signature :

INFORMATIONS

Horaires :

8h00 Remise des dossards.

8h45 Départ de la marche 21 km du Lycée Guillaume Budé à Limeil-Brévannes. Navette possible à 8h15 du gymnase du Plateau jusqu'au lieu de départ.

10h00 Départ de la course 21 km du Lycée Guillaume Budé à Limeil-Brévannes. Parcours fléché, départ groupé possible depuis le gymnase du Plateau (environ 2,7 km). Pas de navette.

Renseignements :

Isabelle Schmit : 06 75 33 57 95

Site internet : <https://athletisme.ess-sucy.fr>

Départ :

Lycée Guillaume Budé, 2 Voie Pompidou 94450 Limeil-Brévannes

Arrivée :

Gymnase du Plateau, 52 route de la Queue-en-Brie 94370 Sucy-en-Brie

Inscriptions :

Sur internet **jusqu'au 26 janvier 2023** :

<https://www.finishers.com/course/la-sagittaire>

Par bulletin papier ci-joint à retourner **jusqu'au 26 janvier 2023**
à Isabelle SCHMIT - 4 allée Van Gogh 94370 Sucy-en Brie.

Le samedi 28 janvier 2023 de 14h30 à 16h30 au gymnase du Plateau (+2€)
ou sur place le dimanche matin jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course concernée (+5 €).

Retrait des dossards :

La veille le samedi 28 janvier 2023 de 14h30 à 16h30 au gymnase du Plateau.
Le jour de la course à partir de 8h00 au gymnase du Plateau.

Vestiaires :

Douches et consignes au gymnase du Plateau (l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol).

Ravitaillements :

Deux ravitaillements sur le parcours et un à l'arrivée.

Récompenses :

À l'arrivée.

Podiums :

3 premiers Hommes et Femmes pour les 2 épreuves.

1er de chaque catégorie pour la course.

Résultats :

Affichage sur internet : <https://athletisme.ess-sucy.fr>, <https://athle.live>
ou sur www.athle94.org

Annulation :

En cas d'annulation pour un motif indépendant de notre volonté aucun remboursement des frais d'inscriptions ne pourra être effectué

Conditions générales :

En application de l'article 1.231-3 du code du sport, tous les participants s'engagent à se soumettre au règlement. Ils affirment être pleinement conscients des risques liés à la pratique du sport sur routes ouvertes à la circulation. Ils acceptent l'exploitation des résultats, ainsi que les données et les images à caractère personnel les concernant qui seront traités informatiquement par l'organisateur ainsi que par la FFA. Ces données pourront être publiées à des fins d'information et de promotion de l'athlétisme, notamment sur le site internet de la FFA. Ils affirment être pleinement conscients des risques liés à la pratique des sports sur route ouverte à la circulation. Ils s'engagent à **respecter l'environnement traversé, à suivre le parcours sans couper, ne pas jeter de déchets et à porter assistance à tout concurrent en difficulté.**